

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Val-Alain, tenue à l'heure et au lieu des séances, ce **5 février 2024**, à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pauline Dubois
Siège #2 - Camil Samson
Siège #3 - Julie Duhaime
Siège #4 - Marie-Eve Marcotte-Bussières
Siège #5 - Isabelle Laroche
Siège #6 - Matthieu Giroux

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Turcotte.
Madame Émilie Marcoux-Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

8 personnes sont présentes.

2024-02-036

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 16 janvier 2024
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 4.1 - Comptes du mois de janvier 2024 à payer
 - 4.2 - Résolution concernant les ventes pour taxes 2024
 - 4.3 - Octroi contrat chargé de projet Espace citoyen
 - 4.4 - Mandat au notaire pour acquisition de six (6) terrains et du fond de rue Bizier
 - 4.5 - Inscription au congrès de l'ADMQ
 - 4.6 - Autorisation de l'inscription au congrès de la COMBEQ
 - 4.7 - Autorisation d'appel de candidatures au poste de responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 - 4.8 - Autorisation d'appel de candidatures au poste de responsable de l'urbanisme et de l'environnement
 - 4.9 - Autorisation d'appel de candidatures au poste d'animateur de terrain de jeux pour l'été 2024
 - 4.10 - Demande aide financière Fondation Bon départ de Canadian Tire
 - 4.11 - Autorisation de la directrice générale pour agir en tant que mandataire du Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2024
 - 4.12 - Adhésion à titre de membre à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
 - 4.13 - Retrait participation Coeur Villageois
 - 4.14 - Formation en comptabilité municipale
 - 4.15 - Abonnement Éducatout
 - 4.16 - Inscription Salon de la garde scolaire
- 5 - RAPPORT DES COMITÉS

- 5.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant
- 6 - TRAVAUX PUBLICS
 - 6.1 - Autorisation achat couteaux pour camion Inter2020
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 - Formation en sécurité civile
 - 7.2 - Achat ventilateur à pression positive avec la Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly
- 8 - LÉGISLATION
 - 8.1 - Avis de motion / Règlement #244-2024 modifiant le règlement #180-2019 Relatif au traitement des élus municipaux
 - 8.2 - Adoption du projet de règlement #244-2024 modifiant le règlement #180-2019 Relatif au traitement des élus municipaux
 - 8.3 - Avis de motion / Règlement #241-2024 modifiant le plan d'urbanisme #203-2021 et le règlement de zonage #204-2021
 - 8.4 - Adoption du projet de règlement #241-2024 modifiant le plan d'urbanisme #203-2021 et le règlement de zonage #204-2021
 - 8.5 - Avis de motion / Règlement d'emprunt # 243-2024 construction Espace citoyen - POINT REPORTÉ
 - 8.6 - Adoption du projet de règlement d'emprunt #243-2024 construction Espace citoyen - POINT REPORTÉ
 - 8.7 - Adoption du règlement #242-2024 modifiant le règlement 181-2019 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats
- 9 - CORRESPONDANCES
- 10 - AFFAIRES NOUVELLES
- 11 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pauline Dubois, conseillère, d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

VOTE: Adopté à l'unanimité des membres présents.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-02-037 3.1 - Séance ordinaire du 16 janvier 2024

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 janvier dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par Camil Samson, conseiller, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2024, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2024-02-038 4.1 - Comptes du mois de janvier 2024 à payer

Il est proposé par Isabelle Laroche, conseillère, que les dépenses du mois de janvier 2024, au montant total de 179 323.22\$ soient acceptées et payées, telles qu'elles apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil:

Comptes à payer Janvier 2024

Paiement	Fournisseurs	Description	Montant
----------	--------------	-------------	---------

Comptes déjà payés et incompressibles

Prélèvements

545	Hydro Québec	Éclairage de rues	458.66 \$
546	Purolator	Frais de poste	32.46 \$
543	Purolator	Frais de poste	7.99 \$
546	Purolator	Frais de poste	5.57 \$
546	Purolator	Frais de poste	6.38 \$
546	Purolator	Frais de poste	26.67 \$
547	Télus	Téléphone égouts	57.49 \$
544	Vidéotron	Internet station de pompage	45.94 \$
544	Vidéotron	Téléphone et internet Bureau municipal	167.39 \$
548	Vidéotron	Téléphone et internet loisirs	221.12 \$
548	Vidéotron	Téléphone et internet garage/caserne	76.84 \$
548	Vidéotron	Téléphone et internet salle municipale	97.06 \$

Chèques

4899	MRC Lotbinière	Formulaire auto-inspection PG	1.57 \$
4899	MRC Lotbinière	Quote-part enfouissement	4 485.02 \$
4899	MRC Lotbinière	Quote-part évaluation	2 199.45 \$

Comptes à payer - janvier 2024

Chèques

4876	Aréo-Feu	Pièces réparation camion	57.49 \$
4877	ADMQ	Cotisation et assurance juridique	1 054.13 \$
4878	Ass. gestionnaires sécurité incendie	Cotisation annuelle	356.42 \$
4879	Béton Laurier	Location outils pour rép. Inter jaune	63.24 \$
4880	Bureau Veritas	Analyse de l'eau	408.62 \$
4880	Bureau Veritas	Analyse de l'eau	157.06 \$
4881	Vivaco	matériaux pour patinoire et loisirs	22.77 \$
4882	CER Turmel	Entr. Garage et réparation Kubota	346.30 \$
4883	Chantale Guillette	Achat de timbres envoi des chèques fournisseurs	105.78 \$
4884	Dépanneur Bédard	Essence (six factures séparées)	707.71 \$
4885	Distribution Manseau	Eau mairie et loisirs	72.00 \$
4886	Distribution T.R.	Connecteur Kubota	6.33 \$
4887	Énergie Sonic	Propane garage et caserne	2 075.93 \$
4888	FCM (Féd canadienne municipalités)	Adhésion à la fédération	408.78 \$
4889	Groupe CCL	Enveloppes à deux fenêtres	151.77 \$
4890	Imprimerie Fillion	Coroplast patinoire	169.01 \$

4891	Jean-Pierre Charbonneau	Bottes de sécurité	300.00 \$
4893	Laboratoire d'expertises de Québec	Contrôle qualitatif - réfection du ponceau route Trépanier	3 219.30 \$
4894	Linde	Location de bouteilles	101.89 \$
4895	Location Équipro Laurier Station	Ensemble de graisse gun Milwaukee	549.58 \$
4896	Martin & Lévesque inc	Pantalon Pompiers (Vince, Marika, Félix)	310.11 \$
4897	Medial services-conseils-SST	Ass. Santé-sécurité	519.98 \$
4898	Métal Pless	Pneu pour inter 2020	324.23 \$
4900	Municipalité Laurier-Station	solde d'emprunt - camion récup et vidanges	37 541.00 \$
4901	Municipalité St-Janvier-de-Joly	pompier ensemble bunker flame	2 488.20 \$
4902	Nvira	Plan et devis préliminaire parc municipal	5 587.79 \$
4904	Pièces d'autos Plessis	Crayon et matériel de garage	40.92 \$
4903	Philippe Gosselin & Ass	Diesel garage et caserne	2 682.86 \$
4903	Philippe Gosselin & Ass	Diesel garage et caserne	962.12 \$
4903	Philippe Gosselin & Ass	Diesel garage et caserne	2 330.74 \$
4905	Placide Martineau	Ferme-porte et affiche	99.74 \$
4906	Ville Plessisville	entene loisirs 2024	2 737.16 \$
4907	Regroupement des jeunes de Lotb.	Maison des jeunes sept à déc 2023	4 130.00 \$
4908	Roulement Techno	Pièces garage (vitre et acétylène)	72.00 \$
4908	Roulement Techno	Pièces pour Kubota	101.22 \$
4908	Roulement Techno	Pièces Mack (Crimp fitting - SEA 100R tech)	576.89 \$
4908	Roulement Techno	Pièces Mack (huile)	331.13 \$
549 (AccèsD)	SEAO	Affichage appel d'offres	2 625.64 \$
4909	Solange Croteau	Entr. Ménager salle municipal et loisirs	625.00 \$
4910	Soudure mécanique Paco Supérieur	Réparation inter 2020	91.98 \$
4911	Propane	Location réservoir	2.30 \$
4912	Tetra Tech QI	Programme de gestion des actifs	19 833.20 \$
4913	Toshiba	Frais de photocopies	260.03 \$
4914	Victo freins démarreurs inc	Entretien et répartition réservoir garage	225.49 \$
4914	Victo freins démarreurs inc	Pièces pour Mack	593.28 \$
4914	Victo freins démarreurs inc	Pièces pour garage (crochet)	25.68 \$
4914	Victo freins démarreurs inc	Pièces et accessoires garage (Lock Clamp)	37.71 \$
4892	Kubota Victoriaville	Pièces Kubota	20.01 \$
4915	Wood Wyant	Produits de nettoyage et hygiénique	784.69 \$
		Total des dépenses incompressibles et déjà payées:	7 889.61 \$

Total des dépenses du mois courant:	96 295.21 \$
Total de la rémunération brute du mois de janv. 2024	58 496.30 \$
Total cotisations de l'employeur et DAS janv. 2024:	16 642.10 \$
Grand total des dépenses du mois de janvier 2024 au 31 janvier 2024:	179 323.22 \$

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 179 323.22\$ et les codes négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

Émilie Marcoux-Mathieu
Directrice générale et greffière-trésorière

2024-02-039

4.2 - Résolution concernant les ventes pour taxes 2024

ATTENDU QUE la liste des immeubles pour arrérages de taxes à l'exercice financier 2023 et des exercices antérieurs et impayés au 15 mai 2023 a été déposée.

Pour ce motif, il est proposé par Julie Duhaime, conseillère,

QUE le conseil municipal accepte la liste déposée et demande à la directrice générale, en date des présentes de transmettre une lettre recommandée à tous les propriétaires qui ont des arrérages dans leur compte de taxes au 15 mai 2023. On demande à la directrice générale d'indiquer aux propriétaires que leur compte porte intérêt à 12 % et que des frais de 15\$ sont établis;

QUE la vente pour taxes occasionne des frais exigés par la MRC de Lotbinière;

QUE soit transmis les dossiers de vente pour taxes à la MRC de Lotbinière dans les délais requis, de toutes les propriétés dont un montant de plus de 25\$ est dû à la Municipalité au 15 mai 2023 et qu'à ce montant, seront ajoutées les taxes de 2024.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Documents relatifs au point

[Tabelau des 1er envois par numéro de matricule](#)

2024-02-040

4.3 - Octroi contrat chargé de projet Espace citoyen

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain veut s'assurer de bien coordonner le projet de construction de l'Espace citoyen;

ATTENDU QU'elle doit faire appel à un professionnel pour superviser l'ensemble du dossier;

ATTENDU QUE le tarif d'un chargé de projet est sujet à être subventionné par une future aide financière.

Pour ces motifs,

il est proposé par Camil Samson, conseiller, d'autoriser DEMAROY inc., qui agira à titre de chargé de projet au taux horaire de 125\$ de l'heure, pour un total de 640 heures.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-041

4.4 - Mandat au notaire pour acquisition de six (6) terrains et du fond de rue Bizier

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain veut acquérir les lots 6 290 532, 5 993 172, 6 290 533, 6 290 534, 6 290 535, 6 290 536 égalisant la superficie de 83 323 pieds carrés;

ATTENDU QUE la Corporation de développement économique a accepté l'offre d'achat de la Municipalité au montant de 63 000\$ et qu'elle offre gratuitement le fond de la future rue Bizier à l'organisation municipale pour une superficie totale de 27 189 pieds carrés;

Pour ces motifs,

il est proposé par Matthieu Giroux, conseiller, que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents nécessaires, au nom de la Municipalité de Val-Alain, en lien avec l'achat des six (6) terrains ainsi que l'acquisition de la future rue Bizier, tels que préparés par la notaire Me Chloé Blanchet.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-042

4.5 - Inscription au congrès de l'ADMQ

ATTENDU QUE l'ADMQ organise son congrès annuel en juin prochain et que la municipalité juge utile d'y inscrire la directrice générale.

Pour ce motif,

il est proposé par Isabelle Laroche, conseillère, d'autoriser l'inscription de la directrice générale au congrès de l'ADMQ, au montant de 577\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le remboursement de ses dépenses.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-043

4.6 - Autorisation de l'inscription au congrès de la COMBEQ

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain considère important de contribuer à la formation continue de ses employés.

Pour ce motif,

il est proposé par Camil Samson, conseiller, d'autoriser le futur responsable de l'urbanisme et de l'environnement à s'inscrire au congrès de la COMBEQ au montant de 640 \$ plus les taxes applicables et acquittera les frais de déplacement et d'hébergement en lien avec le congrès pour le responsable.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Documents relatifs au point

[Congrès 2024 - Invitation](#)

2024-02-044

4.7 - Autorisation d'appel de candidatures au poste de responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain désire dynamiser et animer son milieu de vie;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite procéder à l'embauche d'un responsable aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire.

Pour ces motifs,

il est proposé par Marie-Ève Marcotte-Bussièrès, conseillère, d'autoriser la directrice générale à publier un appel de candidatures au poste de responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire prévoyant un horaire de 35 heures par semaine et une entrée en poste dès que possible.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Documents relatifs au point

[2024-Responsable loisirs, culture, vie communautaire](#)

2024-02-045

4.8 - Autorisation d'appel de candidatures au poste de responsable de l'urbanisme et de l'environnement

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain n'a pas comblé le poste en urbanisme et environnement à la suite de la démission de monsieur Normand Champagne;

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à l'embauche d'un responsable de l'urbanisme et de l'environnement.

Pour ces motifs,

il est proposé par Pauline Dubois, conseillère, d'autoriser la directrice générale à publier un appel de candidatures au poste de responsable de l'urbanisme et de l'environnement prévoyant un horaire de 35 heures par semaine et une entrée en poste dès que possible.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Documents relatifs au point

[Responsable urbanisme et environnement](#)

2024-02-046

4.9 - Autorisation d'appel de candidatures au poste d'animateur de terrain de jeux pour l'été 2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain a reçu une aide financière dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite offrir cet été un terrain de jeux d'une durée de six (6) semaines;

ATTENDU QUE la municipalité a effectué une demande d'aide financière au programme "Emploi été Canada";

ATTENDU QUE les postes offerts sont des emplois étudiants débutant en avril de façon temporaire, se poursuivant à temps plein à compter du 25 juin 2024 jusqu'au 16 août 2024 et que le nombre de postes offerts dépendra du nombre d'inscriptions reçues.

Pour ces motifs,

il est proposé par Marie-Ève Marcotte-Bussièrès, conseillère, d'autoriser la directrice générale à préparer une offre d'emploi et à la faire paraître afin de procéder à l'embauche des animateurs-animatrices de terrain de jeux et au besoin d'un coordonnateur pour superviser le tout.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-047

4.10 - Demande aide financière Fondation Bon départ de Canadian Tire

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain travaille à inclure les enfants ayant des besoins particuliers dans son terrain de jeux de l'été 2024;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà obtenu une subvention via le programme de soutien à des projets pendant la relâche scolaire et la période estivale;

ATTENDU QU'il serait possible d'acquérir une aide financière supplémentaire via la Fondation Bon départ de Canadian Tire.

Pour ces motifs,

il est proposé par Isabelle Laroche, conseillère, de déposer une demande d'aide financière auprès de la Fondation Bon départ de Canadian Tire afin d'assurer un service complet de terrain de jeux à tous les enfants de la municipalité de Val-alain.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-048

4.11 - Autorisation de la directrice générale pour agir en tant que mandataire du Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2024

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2024, qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2024, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain a présenté une demande d'appui financier au Ministère en 2023-2024 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

ATTENDU QUE la demande a été acceptée par le Ministère.

Pour ces motifs,

il est proposé par Marie-Ève Marcotte-Bussièrès, conseillère, d'autoriser madame Émilie Marcoux-Mathieu, directrice générale, à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de Val-Alain, ainsi qu'à agir à titre de mandataire délégué pour tout suivi ultérieur relatif à l'appui financier obtenu.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-049

4.12 - Adhésion à titre de membre à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain souhaite adhérer à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs;

ATTENDU QUE cette fédération fait notamment la promotion de la fête de la pêche;

ATTENDU QUE la municipalité a récemment déposé une aide financière en lien avec cet événement.

Pour ces motifs,

il est proposé par Pauline Dubois, conseillère, d'autoriser l'inscription de la municipalité à titre de membre "partenaire" pour la prochaine année au montant de 150\$.

VOTE : Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-050

4.13 - Retrait participation Coeur Villageois

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain a adhérer au projet Coeur villageois en 2023;

ATTENDU QU'une première rencontre s'est tenu le 17 octobre 2023;

ATTENDU QUE la participation a été faible lors de la planification de la deuxième rencontre et qu'il a été impossible de la tenir;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a communiqué par écrit qu'il était possible pour la municipalité de se retirer du projet à condition de payer les frais d'hébergement, de déplacement et du temps de la première rencontre de la chargée de projet.

Pour ces motifs,

il est proposé par Isabelle Larose, conseillère, de retirer la Municipalité de Val-Alain du projet Coeur villageois et de payer la facture entourant les divers frais qui s'élèveront à 323\$, taxes en sus.

VOTE : Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-051

4.14 - Formation en comptabilité municipale

ATTENDU QUE le Centre des études collégiales de Lotbinière offre la formation "comptabilité municipale" qui est adaptée entre autres pour les directeurs généraux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain considère important de contribuer à la formation continue de ses employés.

Pour ces motifs,

il est proposé par Matthieu Giroux, conseiller, d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à cette formation au montant de 500\$ maximum par participant, taxes en sus et confirme que les frais de déplacement ainsi que de repas en lien avec la formation seront acquittés par la municipalité.

VOTE : Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-052 4.15 - Abonnement Éducatout

ATTENDU QUE la responsable du service de garde organise des activités pour les enfants;

ATTENDU QU'elle s'inspire en consultant diverses références pour trouver les activités éducatives à réaliser avec les enfants;

ATTENDU QUE certains sites exigent un abonnement pour avoir accès aux matériels nécessaires ainsi qu'aux conseils.

Pour ces motifs,

il est proposé par Julie Duhaime, conseillère, de déboursier le montant de 79,95\$, taxes en sus, pour l'abonnement annuel du site Éducatout afin de permettre à la responsable du service de garde de dynamiser ses activités avec les enfants.

VOTE : Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-053 4.16 - Inscription Salon de la garde scolaire

ATTENDU QUE la responsable du service garde désire participer au prochain Salon de la garde scolaire qui se tiendra le 16 mars 2024 à Drummondville;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain voit en cet événement, une opportunité pour outiller son service de garde.

Pour ces motifs,

il est proposé par Pauline Dubois, conseillère, d'autoriser la responsable du service de garde à participer au Salon de la garde scolaire et d'acquitter les frais d'inscription qui s'élèvent à un maximum de 50\$, les frais de déplacements ainsi que les frais de repas. La responsable du service de garde sera également rémunérée pour le temps consacré à cet événement.

VOTE : Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

5 - RAPPORT DES COMITÉS

5.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant

Matthieu Giroux a mentionné qu'il y a eu une pratique de pompiers le 27 janvier dernier avec l'équipe de Saint-Janvier-de-Joly en lien avec l'auto-sauvetage. Le nouveau point d'eau a également été testé. Selon Matthieu le point d'eau répond au besoin mis à part quelques correctifs qui seront apportés prochainement.

Marie-Ève Marcotte-Bussièrès a discuté de l'ouverture prochaine de la ludothèque qui vise à prêter des jeux de société à la population. Les préparatifs vont bon train et le service sera offert d'ici le mois de mars prochain.

6 - TRAVAUX PUBLICS

2024-02-054 6.1 - Autorisation achat couteaux pour camion Inter2020

ATTENDU QUE les couteaux installés sur le camion Inter2020 pour le déneigement sont usés;

ATTENDU QUE le service des travaux publics doit procéder à l'achat de nouveaux couteaux afin de poursuivre ses opérations de déneigement;

Pour ces motifs,

il est proposé par Camil Samson, conseiller, d'autoriser le chef d'équipe des travaux publics à procéder à l'achat de nouveaux couteaux au montant de 6 745\$, taxes en sus.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024-02-055 7.1 - Formation en sécurité civile

ATTENDU QUE deux formations en sécurité civile ayant pour thème "Planification en sécurité civile" et "Gestion de site", dispensé par la firme Sécurité Civile Landry, se tiendra les 12 et 13 mars 2024 à Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain souhaite que la directrice générale et greffière-trésorière participe à ces deux formations.

Pour ces motifs,

il est proposé par Julie Duhaime, conseillère, d'autoriser l'inscription de la directrice générale et greffière-trésorière aux deux formations pour un coût total de 490\$, taxes en sus et confirme que les frais de déplacement ainsi que de repas en lien avec les formations seront acquittés par la municipalité.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-02-056 7.2 - Achat ventilateur à pression positive avec la Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly

ATTENDU QUE les municipalités de Val-Alain et Saint-Janvier-de-Joly ont besoin d'un ventilateur à pression positive;

ATTENDU QUE cet équipement sera utile lors des opération de déblai à la fin d'un incendie que dans les premières minutes afin de bonifier le travail d'extinction.

Pour ces motifs,

il est proposé par Isabelle Larose, conseillère, de procéder à l'achat d'un ventilateur à pression positive au montant de 6 085\$, taxes en sus. Cette somme sera divisée en deux et sera assumée à part égale entre les municipalités de Val-Alain et Saint-Janvier-de-Joly. Le coût pour la Municipalité de Val-Alain s'élèvera donc à 3 042,50\$.

VOTE : Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Documents relatifs au point

[Achat ventilateur](#)
[Soumission ventilateur](#)

8 - LÉGISLATION

2024-02-057 8.1 - Avis de motion / Règlement #244-2024 modifiant le règlement #180-2019 Relatif au traitement des élus municipaux

Avis de motion est par la présente donné, par le conseiller, Matthieu Giroux, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil le règlement numéro 244-2024 amendant le règlement numéro 180-2019 Relatif au traitement des élus municipaux.

2024-02-058 8.2 - Adoption du projet de règlement #244-2024 modifiant le règlement #180-2019 Relatif au traitement des élus municipaux

ATTENDU QUE l'avis de motion du règlement #244-2024 a été adopté;

ATTENDU QUE le conseil municipal veut modifier le règlement #180-2019 Relatif au traitement des élus municipaux.

Pour ces motifs,

il est proposé par Pauline Dubois, conseillère, d'adopter le premier projet de règlement #244-

2024 qui vise à ajouter une prime de présence de 25\$ lorsqu'un élu assistera à une réunion d'un comité de la municipalité et qu'un avis public contenant un résumé de la modification du règlement doit être donné au moins vingt et un (21) jours avant la séance d'adoption du présent règlement.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Documents relatifs au point

[244-2024 - Relatif au traitement des élus municipaux](#)

2024-02-059 8.3 - Avis de motion / Règlement #241-2024 modifiant le plan d'urbanisme #203-2021 et le règlement de zonage #204-2021

Avis de motion est par la présente donné, par la conseillère, Isabelle Laroche, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil le règlement numéro 241-2024 amendant le plan d'urbanisme numéro 203-2021 et le règlement de zonage numéro 204-2021.

2024-02-060 8.4 - Adoption du projet de règlement #241-2024 modifiant le plan d'urbanisme #203-2021 et le règlement de zonage #204-2021

ATTENDU QUE l'avis de motion du règlement #241-2024 a été adopté;

ATTENDU QUE le conseil municipal veut modifier le plan d'urbanisme #203-2021 et le règlement de zonage #204-2021.

Pour ces motifs,

il est proposé par Matthieu Giroux, conseiller, d'adopter le premier projet de règlement #241-2024.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Documents relatifs au point

[Annexe 1 Affectations val alain 1 de 2 \(paroisse\) 241 2024](#)

[Annexe 1 Affectations val alain 2 de 2 \(village\) 241 2024](#)

[Annexe 2 Modification zonage 241 2024 1 de 3](#)

[Annexe 2 Modification zonage 241 2024 2 de 3](#)

[Annexe 2 Modification zonage 241 2024 3 de 3](#)

[Annexe 3 grille spécification](#)

[Val-Alain 241-2024 1er projet - V2](#)

2024-02-061 8.5 - Avis de motion / Règlement d'emprunt # 243-2024 construction Espace citoyen - POINT REPORTÉ

Avis de motion est par la présente donné, par le conseiller, _____, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil le règlement numéro 243-2024 visant la construction de l'Espace citoyen.

2024-02-062 8.6 - Adoption du projet de règlement d'emprunt #243-2024 construction Espace citoyen - POINT REPORTÉ

ATTENDU QUE l'avis de motion du règlement #243-2024 a été adopté;

ATTENDU QUE le conseil municipal veut adopter le règlement d'emprunt #243-2024 visant la construction de l'Espace citoyen.

Pour ces motifs,

il est proposé par _____, conseiller, d'adopter le premier projet de règlement #243-2024.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Documents relatifs au point

[Courriel 83%](#)
[Montage financier version 17-1-2024](#)
[Règlement emprunt - centre multi\(6897346.1\)](#)

2024-02-063 8.7 - Adoption du règlement #242-2024 modifiant le règlement 181-2019 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain souhaite adopter le règlement #242-2024 : Règlement modifiant le règlement #181-2019 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent projet de règlement a été donné lors de la séance du conseil du 16 janvier 2024 ;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 16 janvier 2024 ;

ATTENDU QUE ce projet de règlement a été remis aux conseillers avant la présente séance et que ceux-ci déclarent l'avoir lu.

Pour ces motifs,

il est proposé par Julie Duhaime, conseillère, d'adopter le règlement #242-2024 : Règlement modifiant le règlement #181-2019 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

VOTE: Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Documents relatifs au point

[Version word](#)

2024-02-064 9 - CORRESPONDANCES

- Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale

- Programme d'aide à la voirie locale, volet redressement

2024-02-065 10 - AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter.

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions de l'assistance.

2024-02-066 12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Isabelle Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20 h 10.

VOTE: Adopté à l'unanimité des membres présents.

Daniel Turcotte
Maire

Émilie Marcoux-Mathieu
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Daniel Turcotte, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Turcotte
Maire

